

L'Union Européenne

I. Comment s'est construite l'Union Européenne ?

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, les Etats d'Europe de l'Ouest cherchent à se rapprocher pour éviter une nouvelle guerre, se protéger de la menace soviétique mais aussi pour permettre un développement rapide de leurs économies.

Doc 2 p. 282 : (CA10+CA12)

Les européens trouvent d'abord un terrain d'entente dans le domaine économique. En **1951**, six pays (France, RFA, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg) forment la **CECA** (Communauté Economique du Charbon et de l'Acier) afin de réaliser un marché commun du charbon et de l'acier.

Marché commun : Espace dans lequel s'opère la libre circulation des marchandises (donc pas de droits de douane). Les Etats membres de cet espace décident d'un tarif extérieur commun).

Doc 3 p. 283 : (CA10+CA12)

En **1957**, ces mêmes pays fondent, par le **traité de Rome**, la **CEE** (Communauté Economique Européenne). Le marché commun initial est étendu à la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes. De plus il est décidé la mise en place de politiques communes en matière de transports et d'agriculture. Ainsi, la **PAC** (Politique Agricole Commune) est mise en place dès **1962**. Son objectif est de mécaniser l'agriculture et de la rendre plus productive.

Doc 6 p. 279 : (CA10+CA12)

Le **traité de Maastricht en 1992 institue l'Union européenne**. Ce traité prévoit pour les pays membres une monnaie unique (l'Euro), l'instauration d'une banque centrale européenne, une politique extérieure et de sécurité commune (PESC) et il met en place la **citoyenneté européenne**. L'Union Européenne n'a cessé de grandir. Aujourd'hui on compte **27 pays membres**.

II. Comment se manifeste la puissance européenne ?

A. Une grande puissance économique

1) Une grande puissance agricole

L'Union Européenne possède les rendements agricoles les plus élevés du monde. Cette performance est liée à la PAC, initiée en 1962 et réformée à plusieurs reprises. L'agriculture représente 2,5% du PIB. Néanmoins, cela cache des inégalités : autant les pays de l'Europe de l'Ouest ont une agriculture performante et mécanisée autant les anciens pays communistes de l'Europe de l'Est ont des exploitations agricoles de taille modeste et peu rentables.

2) Une grande puissance industrielle

Lire le haut de la page 290 + Doc 6 p. 291 : (CA10 + CA9)

Doc 1 p. 288 : (CA8)

L'Union Européenne possède 29 firmes multinationales sur les 100 premières mondiales. Elle est au **premier rang mondial pour la production industrielle**.

L'Union Européenne possède un véritable savoir-faire dans les industries de pointe comme l'aéronautique (Airbus), l'aérospatiale (Groupe EADS : France, Allemagne, Espagne), la construction automobile avec des groupes comme Volkswagen, BMW, Fiat, PSA, Renault..., les équipements électriques (Siemens, Philips, Alstom, Electrolux...), l'industrie pharmaceutique et l'agroalimentaire.

B. Une grande puissance commerciale

Doc 3 p. 289 : (CA7)

L'Union Européenne est la **première zone d'échanges du monde avec 40% du commerce mondial** (Commerce intra et extracommunautaire inclus). La balance commerciale, déficitaire entre 1958 et 1994 est aujourd'hui excédentaire. Ces très bons résultats s'expliquent surtout par la suppression des barrières douanières, la protection du marché communautaire et la mise en place de la **monnaie unique (Euro)**.

Remarque : Les échanges concernent surtout les Etats de l'Union entre eux (commerce intracommunautaire : 60% du commerce total). Les principaux partenaires extérieurs de l'UE sont les Etats-Unis et le Japon.

L'UE a mis en place des relations privilégiées avec certains pays ou groupements de pays. Ainsi, par les accords de Cotonou (2000), l'UE laisse entrer sans droit de douanes les marchandises de nombreux pays en développement.

Remarques : Le secteur tertiaire emploie les deux-tiers des actifs de l'UE, essentiellement dans les secteurs du commerce et du tourisme. L'UE représente 22% des flux mondiaux de services.

La puissance commerciale européenne s'explique également par la qualité de ses infrastructures d'échanges : aéroports internationaux (Paris, Londres, Francfort), réseau routier et autoroutier de qualité, réseau ferroviaire performant avec le TGV, canaux autour des principaux ports du Nord de l'Europe notamment, ports sur les trois grandes façades maritimes mondiales.

C. Un espace attractif

L'UE est le **pôle le plus peuplé de la Triade avec presque 500 millions d'habitants**. Ses habitants, nombreux, disposent de surcroît d'un niveau de vie élevé : cela fait de l'UE un marché important. De nombreuses entreprises multinationales viennent s'y installer comme Toyota en France. La France est d'ailleurs le premier foyer d'accueil pour les investissements étrangers. Les entreprises étrangères ont la certitude de trouver dans l'UE une main d'œuvre qualifiée et de très bons réseaux de transports et de télécommunications.

Docs 4 et 5 p. 291 : (CA10)

L'UE est le premier pôle touristique mondial. Ses atouts sont la richesse de son patrimoine, la diversité de ses paysages et ses infrastructures de qualité (transport mais aussi hôtellerie et restauration). Ce sont surtout les pays de la façade méditerranéenne qui attirent : France, Espagne, Italie, Grèce... Le tourisme crée de nombreux emplois et fournit des recettes importantes.

Docs 1 et 2 p. 292 : (CA5+ CA10)

Doc 3 p. 292 : (CA9)

L'UE est le deuxième foyer d'immigration du monde (après les Etats-Unis). Les migrants, surtout originaires d'Afrique, viennent y trouver de meilleures conditions de vie. L'UE est une terre d'asile qui protège les immigrés de la guerre. Les Européens circulent librement à l'intérieur de l'espace Schengen, néanmoins, les contrôles aux frontières de l'UE sont renforcés afin de lutter contre l'immigration clandestine (500 000 clandestins par an dans les années 1990).

III. Quelles sont les limites de la puissance européenne ?

A. Les problèmes de l'élargissement

Doc 4 p. 295 : (CA10)

Doc 3 p. 295 : (CA9)

Doc 2 p. 294 : (CA10)

Bien que l'élargissement de l'Union Européenne entraîne une diffusion de la démocratie et du respect des droits de l'homme, cela entraîne également un bouleversement des équilibres au sein de l'UE. En effet, les inégalités sociales s'accroissent à l'intérieur de l'UE : le niveau de vie des douze Etats entrés dans l'UE en 2004 et 2007 est beaucoup plus bas que celui des quinze autres.

De plus, cela oblige à modifier le mode de financement de l'UE car les aides agricoles et régionales doivent être réparties de manières différentes. Les aides vont forcément aller davantage aux nouveaux pays de l'Est.

De surcroît, il devient de plus en plus difficile d'obtenir l'unité de tous les Etats dans la prise de décision. Par exemple, la zone euro ne concerne actuellement que treize Etats membres. Le Royaume-Uni, la Suède ou encore le Danemark ont décidé de garder leur monnaie. Dans le même temps, de nouveaux adhérents ne peuvent intégrer la zone euro même s'ils le souhaitent car ils ne répondent pas aux critères posés par l'UE. De même, alors que le Royaume-Uni et l'Irlande n'adhèrent pas aux Accords de Schengen, la Norvège qui ne fait pas partie de l'UE les a signés.

B. Une Europe faible diplomatiquement et militairement

« En 1999, le Conseil européen a décidé de créer une force militaire européenne de réaction rapide. A partir de 2003, elle devrait permettre à l'UE de déployer en cas de crise, indépendamment des Etats-Unis, 60 000 hommes, mis à disposition par les Etats membres (...). Ces forces font partie des mêmes unités que celles qui pourraient intervenir dans le cadre de l'OTAN.

Mais les moyens militaires manquent, depuis les outils modernes de communication et de renseignement, en passant par les moyens de transport aérien ou maritime, les moyens de suppression des défenses aériennes adverses... Ces manques sont tels qu'on voit mal l'UE ne pas faire appel aux moyens de l'armée des Etats-Unis qui peuvent les accorder ou les refuser. »

J.-L. Mathieu, *L'Union Européenne*, Que sais-je, PUF, 2002

- 1) Que veut créer l'UE ? Pourquoi ?
- 2) L'UE en a-t-elle les moyens ? Pourquoi ?
- 3) De quel pays l'UE pourrait-elle être dépendante en matière militaire en cas de crise ?

Les pays de l'UE ont mis en place une **PECS (Politique Extérieure et de Sécurité Commune)** néanmoins, l'UE ne prend pas de position officielle à l'échelle mondiale. En effet, chaque pays gère sa politique étrangère comme il le souhaite. Ainsi, en 2003 lors de la guerre en Irak, la France était contre et le Royaume-Uni pour.

L'UE rêve d'une armée permanente pour contrer notamment la superpuissance états-unienne mais elle ne possède que des soldats prêtés par les Etats : L'**Eurocorps** qui est une armée composée de 60 000 hommes environ et qui est au service de l'UE et de l'OTAN (poste de commandement à Strasbourg).